



**FRIEDRICH
EBERT
STIFTUNG**

8^e UNIVERSITE D'ÉTE POUR LES SYNDICALISTES DE L'AFRIQUE CENTRALE

« Le rôle des syndicats dans la formulation des politiques publiques »

Yaoundé, Cameroun, 01-04 Octobre 2012

LE ROLE DES SYNDICATS DANS LE PROCESSUS D'INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE

Par

Kouglo B. LAWSON BODY

Economiste à la CSI-Afrique

kouglo.lawson-body@ituc-africa.org

Kouglo.lawson@yahoo.fr

Avant-Propos



- En Afrique, la question de l'intégration régionale a été et demeure toujours un thème récurrent dans les débats et discussions sur le développement en Afrique.
- Cet idéal exprimé par les premiers leaders africains au moment des indépendances a été à la base de la création de l'OUA qui fut un pas décisif vers l'unité politique du continent.
- Les idéaux de l'intégration régionale ont été réaffirmés à travers le Plan d'action de Lagos, le NEPAD et lors de la création de l'Union Africaine qui a remplacé l'OUA.



- Quel bilan pouvons-nous dresser aujourd'hui de cet idéal régional dans le processus de développement de notre continent ?
- En tant qu'acteurs de développement, comment nous les syndicats apportons notre pierre à la construction et à la consolidation des bases de cette intégration régionale dans nos milieux respectifs ?
- Notre contribution au cours de cette 8^{ième} Université de la FES pour les experts syndicalistes de l'Afrique centrale abordera outre cet avant-propos, les quatre autres points suivants:



Plan de la présentation

- I. Pourquoi les syndicats africains doivent s'impliquer dans le processus d'intégration régionale ?**
- II. Etat de l'intégration régionale en Afrique**
- III. L'action syndicale en faveur de l'intégration régionale: la vision de la CSI-Afrique**
- IV. Quelles actions pour la consolidation de l'intégration régionale syndicale?**



I - Pourquoi les syndicats africains doivent s'impliquer dans le processus d'intégration régionale ?



Trois principaux motifs justifient cet engagement :

- A. L'acuité des problèmes de développement auxquels font face les populations africaines**
- B. le rôle moteur l'intégration régionale les stratégies de développement, dans la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités sur le continent**
- C. la nécessité pour les syndicats de contribuer efficacement et durablement au processus de développement sur le continent par la proposition d'alternatives crédibles porteuses de meilleurs changements pour les populations**



A - Les défis de développement au quotidien des populations africaines



- **Accélération de la dérèglementation, de la dérégulation, des privatisations d'entreprises et services publics, la prééminence de la financiarisation aux dépens des secteurs réels d'activité et l'affaiblissement de la fonction de régulation économique et sociale de l'Etat ;**
- **Portée limitée des stratégies et programmes de développement préconisés par les institutions économiques internationales et régionales et leur incohérence avec les stratégies nationales ;**
- **Pillage exacerbé des ressources naturelles du continent couplé avec une continuelle dégradation de l'environnement dans les pays**
- **Marginalisation sans cesse croissante des économies africaines dans l'économie mondiale.**



- **Baisse des investissements dans les services sociaux et publics** (santé, éducation, eau, électricité, télécommunication, transport ...) et l'accès limité à ces services et à la protection sociale;
- **Fragilisation marquée des processus d'industrialisation et d'intégration régionale sur le continent, l'accélération de l'informalisation des économies africaines et de la précarité des emplois, le chômage excessif notamment des jeunes, la mise en cause à certains égards des droits humains et syndicaux;**
- **Mauvaise gouvernance politique et économique couplée avec la corruption**
- **Instabilité politique et absence de paix dans certains milieux**

B - L'intégration régionale comme moteur des stratégies de développement, de lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités en Afrique

- **L'intégration régionale : un des plus importants objectifs pour le développement en Afrique.** Une intégration plus poussée permettra au continent de réaliser une croissance économique forte et durable, de réduire la pauvreté, d'assurer une meilleure circulation des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre,
- **L'intégration régionale : stratégie clef qui permettra aux gouvernements africains d'accélérer la transformation de leurs petites économies fragmentées,** d'élargir leurs marchés, d'étendre l'espace économique continental et de cueillir les fruits des économies d'échelle pour la prospérité de leurs nations;

- **L'intérêt réitéré dans l'intégration régionale dans les débats historiques et contemporains appelle toutes les sociétés africaines à travailler conjointement pour venir à bout des contraintes structurelles et autres qui gangrènent leur développement.**
- **Les syndicats comme maillons essentiels de ces chaînes de sociétés ne doivent pas rester en marge de cette sollicitude.**



C - La nécessité de formulation d'alternatives syndicales crédibles porteuses de changements pour le peuple africain



1 - Inverser les tendances actuelles par l'action syndicale

- Pour relever ces différents défis, les syndicats africains doivent mettre en branle toute une dynamique leur permettant de réunir les moyens nécessaires et adéquats pour pouvoir formuler des propositions en vue d'inverser les tendances en cours sur le continent. Au nombre de ces moyens, il y a :
 - ➔ la disposition de ressources humaines qualifiées et engagées ;
 - ➔ la mobilisation syndicale sur le terrain dans le cadre de l'unité d'action à l'échelle nationale, régionale et continentale (en relation avec la CSI-Afrique) dans les processus de dialogue social ;
 - ➔ la mise en place d'institutions syndicales sous régionales crédibles, démocratiques et unies (en relation avec la CSI-Afrique), bien organisées et actives dotées d'une capacité d'interpellation des Etats et des institutions régionales



Inverser les tendances actuelles par l'action syndicale

- Pour l'efficacité des actions syndicales en faveur de l'intégration régionale, le champ de l'action des syndicats africains devrait non seulement concerner les politiques d'intégration régionale et commerciales mais encore d'autres à savoir :
 - ➔ Les politiques industrielles, les politiques agricoles;
 - ➔ Les politiques monétaires, les politiques d'emploi
 - ➔ Le suivi des politiques des institutions régionales et internationales notamment (l'union Africaine, la BAD, la CEA, la CEDEAO, l'UEMOA, la CEEAC, la CEMAC, le BIT, le FMI, la BM, l'OMC, la CNUCED, etc.);
 - ➔ Les politiques de transport des personnes, des biens et des capitaux;
 - ➔ Les politiques sociales;
 - ➔ Les politiques de protection de l'environnement et celles relatives aux changements climatiques
 - ➔ La gouvernance sur tous ses plans.



2 - Expériences de EATUC en Afrique de l'Est et de SATUCC en Afrique Australe

- Comme organisations syndicales régionales **l'EATUC (East African Trade Union Confederation)** et **la SATUCC (Southern Africa Trade Union Coordination Council)**, constituent des structures de lobbying très dynamique dans ces deux sous régionaux.
- **Elles influencent l'action syndicale en matière de politique économique et sociale dans ces espaces et constituent des forces de propositions très actives** et sont des interlocuteurs incontournables en matière de dialogue sociale. Elles discutent en Afrique de l'Est par exemple avec la CAE et en Afrique Australe avec la SADC par exemple.
- **Elles participent activement aux consultations organisées par le BIT, le FMI, la Banque Mondiale, les institutions des Nations Unies (PNUD et autres).**



Expériences de EATUC en Afrique de l'Est et de SATUCC en Afrique Australe

- **Très actives auprès de la CSI-Afrique et de la CSI**, elles et sont parties prenantes des activités de la CSI-Afrique et sont également des forces de mobilisation de ressources auprès des partenaires syndicaux de la CSI. **Elles jouent un rôle très important dans l'organisation et la mobilisation de l'expertise syndicale des affiliés de la CSI-Afrique.**
- **L'EATUC et la SATUCC sont également parties prenantes du réseau de recherche ALRN (African Labour Research Network)** par la participation active des premiers dirigeants et de certains chercheurs membres de ces organisations à ce réseau.
- **Elles publient fréquemment leurs prises de positions et des études sur les questions touchant aux préoccupations et problèmes des travailleurs de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe.**



II - Etat de l'intégration régionale en Afrique



Titre d'une une publication commune de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de la Commission de l'Union africaine (CUA) et de la Banque africaine de développement (BAD), qui tente de donner un aperçu général du processus d'intégration régionale sur le continent depuis 2004.

Cette publication est le fruit d'un long processus de consultations avec ces institutions et d'autres partenaires et acteurs de développement.

La 5^e série de cette publication sur le thème « **Vers une zone de libre-échange continentale africaine** » vient d'être éditée en juin 2012.



- Le premier rapport, publié en mai 2004, **contenait une évaluation de l'état de l'intégration en Afrique et soulignait la nécessité des réformes des politiques et des institutions** avec application de mesures sectorielles.
- Le deuxième, publié en 2006 traitait de la **rationalisation des nombreux groupes d'intégration régionale et de l'appartenance multiple de leurs membres** à des CER.
- Le troisième rapport publié en 2008, sur le thème « ***Vers l'intégration monétaire et financière en Afrique*** » avait pour but d'aider à accélérer la réalisation des objectifs d'intégration monétaire et financière et par là, de promouvoir également le commerce et les investissements, de stimuler la croissance économique.

- Le quatrième rapport édité en mai 2010, titré « **Développer le commerce intra-africain** », recense les réalisations et les défis et propose des solutions pour à une analyse minutieuse et une évaluation détaillée des progrès accomplis par l'Afrique en vue d'accélérer la réalisation des objectifs fixés.
- Le cinquième rapport édité en juin 2012, sous le titré « **Vers une zone de libre-échange continentale africaine** ». souligne l'intérêt pour l'élargissement de la zone de libre-échange continentale. Il fait également état de la mise en œuvre d'un Programme minimum d'intégration (PMI) qui comprend les activités, projets et programmes que les CER ont choisi d'accélérer et de mener à terme dans le cadre de ce processus.

Les syndicats sont invités à s'informer davantage sur ces différents rapports en vue de renforcer leurs capacités sur la question.



III. L'action syndicale en faveur de l'intégration régionale : la vision de la CSI-Afrique.

- Depuis sa création, les questions d'intégration régionale et de développement font parties des préoccupations de la CSI-Afrique pour les populations du continent. Un tel engagement a été réitéré lors de son **dernier congrès à travers sa résolution sur l'intégration régionale en Afrique et également à travers le plan d'action stratégique** issue de ce congrès qui consacre **deux de ses axes prioritaires à cette question.**
- Le processus d'intégration régionale vise la construction d'une communauté d'intérêts. Il doit faciliter la promotion d'une **agriculture capable** de satisfaire les besoins élémentaires et de dégager un surplus sans oublier la création d'une **industrie de base**, d'une **technologie** et d'**infrastructures** de communication pouvant soutenir la **création d'emplois décents pour un développement durable.**



A - La vision de la CSI-Afrique pour le développement durable en Afrique



- Sur cette question du développement durable en Afrique, la CSI-Afrique s'est engagée depuis juillet 2010 dans une vision à travers la préparation d'un **document sur un nouveau modèle de croissance et de développement pour l'Afrique.**
- Son dernier congrès sur le thème «*Renouveler le Mouvement Syndical Africain pour l'Emancipation Africaine*» vient une fois encore consolider cette vision.
- Ce document sera une contribution aux débats sur les questions de développement et un important outil de travail à la disposition du mouvement syndical africain.

1- Les préalables pour la mise en œuvre de la vision

- **Plusieurs conditions sont nécessaires pour des changements et la consolidation des fondements d'un véritable progrès des peuples africains.**
- Les éléments d'une plate forme de changement comprennent:
 - **L'institution des droits démocratiques,**
 - **La consolidation de la gouvernance sous toutes ses formes,**
 - **La stabilité politique et la paix.**
- **L'Union Africaine doit être reconstruite.** Les Etats africains ont fait cavalier seul en matière de relations internationales en tant qu'Etats individuels souverains.
Mais au fait, sont-ils vraiment souverains?

2 - Contenu de la vision

- **a. Les problèmes majeurs des politiques économiques néolibérales en cours en Afrique**
 - *Quels sont les problèmes actuels ?*
 - *Comment les surmonter ?*
- **b. La mesure la performance économique et le progrès social**
 - *Quel bilan faut-il dresser de la performance économique et du progrès social sur le continent ?*
 - *Que faut-il faire pour améliorer cette situation?*

Contenu de la vision

- **c. Un modèle de croissance et de développement durable**
 - *Quel rôle revient à l'Etat dans ce processus?*
 - *Quelles politiques initier pour soutenir la croissance et le développement sur le continent en termes:*
 - ➔ ***d'industrialisation,***
 - ➔ ***de développement de l'agriculture,***
 - ➔ ***de transformation sectorielle,***
 - ➔ ***de création d'infrastructures*** (routes, rails, énergie transports, télécommunications...)
 - ➔ ***de promotion du commerce et de l'intégration régionale,***
 - ➔ ***de promotion d'emplois décents?***



Contenu de la vision

- **d. Un marché du travail juste et inclusif en faveur du travail décent**
 - *Quelles politiques initier pour faire du travail décent une réalité pour les populations africaines?*

- **e. Le financement du développement en Afrique**
 - *Que faire face à la multiplicité des monnaies africaine : nécessité d'une monnaie africaine ?*
 - *Quelles options ou formes de financement faut-il recourir pour le développement du continent ?*

B- Les exigences et la concrétisation de cette vision



1 - Orientations stratégiques de la CSI-Afrique

- **Le chantier pour le développement du continent appelle à l'éveil, à la mobilisation de toutes les forces vives de la société africaine pour opérer des changements tangibles** au niveau de la gouvernance économique et sociale pour le mieux-être de nous tous.
- **Les syndicats africains comme maillon essentiel de la chaîne de société, ont une lourde responsabilité** pour la réussite de ce chantier.
- A cet effet, **les syndicats africains doivent mettre en place un certain nombre de préalables:**

2 - Actions opérationnelles au niveau de la CSI-Afrique

- **La CSI-Afrique comme chef de file du mouvement syndical sur le continent avec l'appui de ses partenaires devra continuer à mobiliser les ressources** humaines, matérielles et financières ainsi que l'expertise technique nécessaires à la réussite de ce vaste chantier.
- **Elle devra consolider en son sein le dispositif technique permettant d'assurer le suivi des actions et activités** au niveau de ses organisations affiliées en lien avec ses orientations et sa vision.

3 - Actions opérationnelles au niveau des organisations syndicales régionales

- **Mobilisation et l'organisation des centrales syndicales dans l'optique de l'unité d'action syndicale** pour permettre une participation active des acteurs syndicaux dans les débats et consultations relatifs aux questions de développement et de promotion de l'intégration régionale;
- **Mise en place d'entités syndicales crédibles et agissantes comme des forces de propositions et porteurs d'alternatives.**
- Ces entités doivent être dotées de **structures opérationnelles avec des experts et des équipes de chercheurs qualifiés.**



4 - Actions opérationnelles au niveau des organisations affiliées

- **Mise en synergie des actions par la promotion de l'unité d'action syndicale** pour renforcer la participation et l'efficacité des propositions syndicales dans les débats sur les stratégies de développement au niveau national et régional;
- **Mise en place des structures syndicales fortes et démocratiques** avec des équipes de recherche opérationnelles sur les questions de développement;
- **Implication des jeunes dans les structures organisationnelles et décisionnelles** afin de tirer profit de leur potentialités et d'assurer la relève du mouvement;
- **Mise sur pied des équipes syndicales** chargées de la coordination des actions sur les politiques de développement;
- **Valorisation de la femme et la promotion de l'équité** en vue de réduire les disparités;



Actions opérationnelles au niveau des organisations affiliées

Pour bien mener leurs actions, les syndicats doivent:

- **Consulter les sources de données disponibles auprès des services techniques de pays sur:**
 - ➔ L'évolution de l'économie nationale (les comptes nationaux)
 - ➔ La démographie (documents sur le recensement de la population)
 - ➔ L'emploi et le chômage (statistiques sur l'emploi)
 - ➔ L'évolution de l'économie informelle (statistiques sur l'évolution de l'économie)
 - ➔ L'évolution de l'Agriculture (statistiques agricoles)
 - ➔ Le développement des infrastructures (Santé, Education, Transport, Télécommunications)...
 - ➔ Les statistiques sur la santé, l'éducation, le transport et les télécommunications...



Actions opérationnelles au niveau des organisations affiliées

- **Etre des forces de propositions des instances de dialogue social sur les questions de politique économique et sociale, notamment, le suivi des DSRP, des OMD, des accords commerciaux, des politiques de santé de l'éducation, d'emploi, etc...**

IV. Quelles actions pour la consolidation de l'intégration régionale syndicale?



- Le processus d'intégration régionale vise plutôt la construction d'une communauté d'intérêts. Il doit faciliter la promotion d'une agriculture capable de satisfaire les besoins élémentaires et de dégager un surplus sans oublier la création d'une industrie de base, d'une technologie et d'infrastructures de communication qui n'auraient pas été possibles au niveau d'Etats nationaux isolés du fait de leurs faibles ressources financières et de leur insolvabilité.
- Dans ce nouveau contexte, le pouvoir du syndicalisme ne doit pas consister uniquement dans sa position stratégique sur le lieu de travail et dans sa capacité de mobilisation et d'organisation.
- Mais il doit aussi résider dans la **capacité des syndicats à générer des idées nouvelles pour soutenir de nouveaux modèles de développement alternatifs au libéralisme avec l'intégration régionale comme vecteur important**



- La CSI-Afrique a la grande responsabilité de renforcer l'intégration régionale syndicale. Pour ce faire, elle devra mener des actions appropriées au niveau des espaces régionaux du continent pour rendre effectifs les axes prioritaires de sa vision grâce à la forte implication de ses affiliés au sein des organisations syndicales régionales.
- Au niveau de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe où il existe déjà des structures syndicales régionales organisées et opérationnelles, elle devra intensifier et poursuivre ses relations de travail et de coopération.
- **Au niveau des autres régions (Afrique de l'ouest et Afrique centrale), où ces structures sont mal structurées, elle devra prendre des initiatives pour les redynamiser en œuvrant à la mise place de cadres institutionnels et opérationnels grâce à des programmes de renforcement des capacités.**



- **La volonté politique des leaders syndicaux et l'engagement de tous les acteurs syndicaux** pour l'unité d'action syndicale restent déterminants pour lutter contre
- Les maux (**émiettement et prolifération des centrales syndicales**) qui minent le mouvement syndical dans ces espaces notamment en **Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale** où ils ont **atteint leur paroxysme**.
- Enfin, toutes ces actions ne pourront pas être effectives sans :
 - ➔ **la sensibilisation,**
 - ➔ **le renforcement des capacités des acteurs,**
 - ➔ **l'information et la formation,**
 - ➔ **la recherche,**
 - ➔ **les actions de lobbying et de plaidoyer sur le terrain.**



Merci pour votre attention !

